



FLASH

n° 176

Novembre—Décembre 2019

Publication numérique périodique de la F.F.A.M. destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la section des membres individuels

EDITO

Ces derniers mois ont été riches en événements.

Ont été organisées, pour la première fois, le 24 octobre dernier, au sein de l'Assemblée Nationale « *Les Assises de la petite hydroélectricité et de la biodiversité* », pour répondre à la transition énergétique.

Cette initiative est due au travail commun de l'Association des Moulins Normands et de la députée de Seine-Maritime Stéphanie Kerbarh qui souhaite « *faire de la petite hydroélectricité la sentinelle de la biodiversité* ».

Vous trouverez dans notre prochaine revue Moulins de France les idées maîtresses des participants de cette réunion et l'intégralité des interventions de Maître Jean-François Rémy, avocat de la cour et de Patrice Cadet notre conseiller technique

SOMMAIRE

- ◆ *Actions administratives et juridiques*
- ◆ *Notre dossier : Colloque international sur la restauration de la continuité écologique - Renaissance de la Sélune*
- ◆ *Agenda*
- ◆ *Le Salon International du Patrimoine Culturel 2019*
- ◆ *Vie des régions*
- ◆ *Vos animations*

Avant les Assises de l'Assemblée Nationale s'était déroulé un colloque international les 24 et 26 septembre à Rennes et Avranches, intitulé :

**Colloque international sur la restauration de la continuité écologique
Renaissance de la Sélune**

Joël Faucher, président de l'Association des Moulins du Poitou, avait accepté de représenter la F.F.A.M. Vous trouverez son compte-rendu dans notre dossier.



COLLOQUE INTERNATIONAL

Restauration de la continuité écologique

Renaissance de la Sélune

FLASH n° 176

Conscient de l'enjeu que représente la problématique de la continuité écologique, du transit des sédiments et de la vie piscicole pour les propriétaires de Moulins, je me suis porté volontaire pour assister au colloque international du 24 au 26 septembre à Rennes et Avranches, traitant du sujet.

Sensible aux opérations d'effacement des seuils et des chaussées sur les cours d'eau, le colloque International ayant pour objet : effacer - restaurer - valoriser les rivières en France et en Europe, le sujet nous concerne.

La première journée s'est déroulée à Rennes sous la férule de Roberto Epple, président de ERN (European Rivers Network) qui a animé les débats du colloque : la renaissance de la vallée de la Sélune, et présenté les intervenants scientifiques et les représentants des associations de vingt pays.

De nombreux reportages ont été présentés, montrant les effets néfastes des grands barrages, Incorporant les 90 000 obstacles (seuils et chaussées) présents dans nos cours d'eau.

Nous assistons à un discours vidéo de Madame Emmanuelle Wargon secrétaire d'Etat au ministère de l'Environnement, laquelle nous rappelle qu'il y a 50 000 km de cours d'eau dont il faut restaurer la continuité écologique et qu'elle s'excuse de ne pas pouvoir assister à ces travaux...



Barrage de Vezins aujourd'hui

Intervention de Mme Claire-Cécile Garnier :

Ministère de l'écologie.

Pourquoi on fait tout ça ! C'est grâce à la DCE qui a boosté l'Europe.

Il y a un rôle structurant aux continuités écologiques, hydrologiques, sédimentaires, biologiques et continuité temporelle : temporalité des cycles des espèces aquatiques à prendre en compte dans l'écosystème, ainsi que le rôle d'épuration, de stockage d'eau, des paysages.

Pendant des siècles on s'est intéressé aux cours d'eau, à leur force, à leur capacité de transport, beaucoup d'activités économiques ont été liées aux cours d'eau.

Au 19^e siècle les milieux fluviaux n'ont plus grand chose de naturel, on a chenalisé, endigué, encombré les lits mineurs, industrialisé les moulins, on a fragmenté les cours d'eau avec des

seuils et au 20^e siècle on a aggravé tout cela avec des grands ouvrages fluviaux, des pollutions, des grands ouvrages électriques qui ont vraiment formé des verrous vers les frayères.

En 30 ans, des années 60 à 90, on a extrait des sédiments des grands fleuves et ceci laisse une grosse cicatrice en plus de la fragmentation.

Autour des cours d'eau on a des enjeux de sécurité des populations, des inondations, des enjeux économiques qui l'utilisent, touristiques et de patrimoines hydrauliques, lesquels sont des aménagements très anciens et en France dès qu'on a des choses qui ont une histoire on y tient.



C'est la problématique avec les Moulins qui veulent garder leur patrimoine et ne veulent pas être aménagés.

La France a beaucoup compté sur ses moulins, on ne cherche pas effacer tous les ouvrages, on essaye de pondérer, mais c'est difficile avec les défenseurs des Moulins lesquels revendiquent le respect de leur bien, considéré comme le 3^e patrimoine de notre pays, les enjeux sont compliqués, 600 ouvrages ont été traités, 300 en effacement et 20% rendus franchissables.

Aujourd'hui, nous avons mis en place un groupe de travail pour améliorer la concertation et essayer de se parler un peu plus pour mieux faire comprendre, nous sommes ouverts au dialogue et la discussion.

Et de conclure, nous sommes tous conscients que la protection de l'environnement est un impératif absolu et que l'humanité ne pourra vivre, ni même survivre si elle détruit son écosystème.



COLLOQUE INTERNATIONAL

Restauration de la continuité écologique

Renaissance de la Sélune

FLASH n° 176

Intervention de l'AFB de Normandie

Arrive le discours de la personne en charge de l'AFB de Normandie : c'est une opportunité d'effacer, d'aménager une gestion durable avec 100 % de financement, réduire le taux d'étalement de 70% à 40%, c'est une volonté de l'AFB qui dispose d'un budget de 700 000€ sur l'Orne, il nous fait connaître qu'il y a encore 90 "obstacles" à la continuité écologique à traiter, là encore les seuils et chaussées figurent sur le même registre



Maison construite au bord du lac

que les grands barrages, en faisant fi des pollutions chimiques.

Quant à la représentante de l'association Américaine, celle-ci nous explique que

les décisions aux USA sont prises au niveau des états. Ils étudient un "business model" puis ils décident de restaurer ou effacer l'ouvrage. Effacer a un coût de 60% moindre que de restaurer sur 30 ans !, sachant que l'effacement des barrages induit 12,5 emplois par million de dollars dépensé: une remarque importante, les travaux de démolition des ouvrages se font toujours sur la base du volontariat !

Le bilan, sur les 3000 barrages existants dans le Massachusetts 50 ont été effacés en 10 ans, seulement 75 disposent d'un contrat de revente.

La brochure d'accueil nous indique d'une façon péremptoire que les dysfonctionnements hydro morphologiques sont à l'origine d'un risque de non atteinte du bon état écologique pour la moitié des masses d'eau en France.

Pourquoi nous ne mettons pas en exergue la qualité biologique et chimique de l'eau dégradée de nos cours d'eau, par des polluants dont l'origine est largement identifiée?

Comment imaginer que les seuils et chaussées créent de la pollution, alors qu'au contraire ils la captent et la stockent ?

Dès lors, sachant que plus 50% des zones humides ont disparu ces trente dernières années, lorsque l'on connaît les fonctions régulatrices des crues, de soutien à l'étiage ainsi que les grandes capacités de filtration.

La convention RAMSAR du 2 février 1971, ville Iranienne qui a donné son nom à cette convention, laquelle est seulement entrée en application en 1975, préconise la conservation et l'utilisation durable des zones humides, qui vise à enrayer leur dégradation.

Ce même rapport RAMSAR recommandant l'intégration des zones humides dans les législations nationales des 170 pays signataires afin de freiner ce processus, ainsi les zones humides disparaissent trois fois plus vite que les forêts selon le rapport sur les perspectives mondiales de ces écosystèmes.

En revanche, j'ai ressenti un moment de solitude lorsque j'ai échangé avec plusieurs Présidents d'APPMA, lesquels d'une façon prégnante, soutiennent qu'il faut effacer systématiquement tous les obstacles, sans différencier les seuils et chaussées de moins d'un mètre de hauteur par rapport aux grands barrages !

Le contexte sur la mise en œuvre de l'effacement de ces deux barrages sur la vallée de la Sélune stigmatise une partie de la population, hostile au démantèlement de ces deux ouvrages, VEZINS le plus en aval avec ses 278 m de longueur et 36 mètres de hauteur, puis le deuxième, la Roche qui boit avec un encombrement moindre, 126 mètres de longueur et 16 mètres de hauteur.

La déconstruction de Vezins a débuté en juin avec des contraintes environnementales conséquentes, comme la gestion des sédiments pollués par des métaux lourds provenant d'une usine de chromage à proximité, aujourd'hui ils sont stockés dans le lit mineur de la rivière protégés par des blocks de pierres et une membrane géotextile.

Il faut gérer l'éventualité d'une crue centennale, concasser le béton issu de la démolition afin de constituer un granulât valorisable.





COLLOQUE INTERNATIONAL

Restauration de la continuité écologique

Renaissance de la Sélune

FLASH n° 176

Cet événement notable s'inscrit dans un projet à plus long terme visant à libérer la Sélune pour permettre le retour du saumon, de l'anguille et d'autres espèces sauvages dans le fleuve et dans la baie du Mont-Saint-Michel.



Ancien ponton aménagé pour la pêche

" L'effacement du barrage de Vezins marque un tournant dans la position de l'Europe à l'égard de ses rivières : au lieu de construire de nouveaux barrages, les pays se mettent à agir pour retrouver des rivières en bonne santé et restaurer la biodiversité ", a déclaré le président d'European Rivers Network."

Durant la vidange un pêcheur professionnel a recueilli 13200 kg de poissons, dont des silures, espèce invasive fustigée par certains adultes par d'autres.

Certains états comme le Danemark, affiche au "compteur" l'effacement de dix mille obstacles, avec des conséquences "bénéfiques pour l'environnement" selon Kim Bernie Gauvin.

En Espagne le barrage Enobieta d'une hauteur de 43 m sera effacé à partir de 2020 nous annonce Mme Pao Fernandez Garrido. Cette dernière est responsable de l'inventaire de tous les barrages qui font partie du projet européen Amber (gestion adaptée des ouvrages barrant les Rivières Européennes), 1/2 million d'obstacles existent dans les rivières européennes (1 obstacle chaque km).

Le lendemain nous nous déplaçons à Avranches

Après avoir été accueilli sans violences par les opposants à la démolition des barrages et par les gendarmes, la parole est donnée à M Lebourrier président de l'Association des Amis du Barrage, lequel est stupéfait que des organisations non gouvernementales du monde entier puissent penser savoir ce qui est bon pour nous.



"Sans argent, sans projet, la vallée est condamnée à mort, le démantèlement est un échec, sans volonté et surtout c'est un chantage ; en effet le comble de cette commedia dell'arte, ce sont les ministres Jouanneau et Borlo lesquels ont échangé trois barrages contre une participation au Grenelle de Copenhague. De surcroît les deux ministres ont eu l'outrecuidance d'annoncer la décision de la démolition à 150kms de Vezins, c'est-à-dire Lizieux, probablement pour prier au préalable de cette forfaiture"

La Fédération Nationale de la pêche et de la protection des milieux aquatiques représentée par son vice Président Jean Paul DORON, nous dresse un tableau non consensuel des passes à poissons non opérationnelles pour plus de 30% des "obstacles" sur les cours d'eau, ce qui constitue un écran préjudiciable à la continuité écologique et au transit sédimentaire, sans oublier les Moulins producteurs d'hydroélectricité qui produisent de quoi alimenter un radiateur selon les dires de M DORON, rempli de certitudes ! là encore pas d'allusion à la pollution chimique et autres, c'est probablement une omission?



L'association comptabilise 40 000 bénévoles qui œuvrent dans 94 Fédérations représentant 1.500.000 pêcheurs avec un budget annuel de 22 millions d'Euros, dont des subventions conséquentes des agences de l'eau.

Nous avons eu la courte visite du sous préfet nouvellement installé dans ses fonctions, lequel doit gérer la délicate démolition du barrage de Vezins dans un premier temps, puis la Roche qui boit. Le représentant de l'état a déclaré être à l'écoute des opposants à la démolition des barrages.

.../...



COLLOQUE INTERNATIONAL

Restauration de la continuité écologique

Renaissance de la Sélune

FLASH n° 176

À la suite de cela, une consultation populaire est mise en place pour connaître l'avis de la population Française locale : sur 19276 personnes interrogées, 98,89% se sont prononcées pour le maintien de l'ouvrage et 1,11% pour l'arasement. Par souci démocratique, une enquête publique est diligentée pour connaître les intentions de la population : sur 1739 votes 98,11% se déclarent opposés à la démolition et 1,89% favorables ; ainsi les autorités nous parlent d'associer la population aux décisions d'aménagement du territoire !

La conséquence de ce simulacre de démocratie est qu'après une consultation Internationale, 2 419 votants se sont déclarés favorables à la démolition et 2 146 défavorables: ce qui va provoquer la décision de raser les deux ouvrages. Devons-nous nous inquiéter sur le devenir de notre souveraineté nationale ?

On pourrait sourire ou grimacer, humant le fumet de ces accommodements, doit-on en conclure que nous ne décidons plus de notre avenir ?

Joël Faucher

Ce texte est le compte rendu exact de ce qu'il s'est passé à Rennes, on y voit les positions que défendent la DEB et l'AFB, ce sont ces positions que nous combattons depuis des années avec le concours des élus et de la société scientifique. Il est évident que ce cliché vous donne une idée des réunions de concertation organisées par la DEB, le dogme contre les moulins existe bien, mais nous ne lâcherons rien, nous continuerons à rechercher une solution équitable pour les usagers de l'eau. Je remercie Joël Faucher de cette mission en terre hostile.

Alain Forsans

Retour sur le Salon International du Patrimoine Culturel

Ce salon a réuni pour sa 25^e édition :

380 exposants français et étrangers

Plus de 22 300 visiteurs

35% de visites professionnels

236 journalistes

L'équipe au complet

En images



Annette Pezat dédicant son livre

Le Grand Moulin Fortifié du

Château de Benauges

Notre président en compagnie de Stépan Bern





AGENDA

Vendredi 15 au lundi 18 mai 2020



Congrès FFAM en Anjou

Samedi 27 et dimanche 28 juin 2020



Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins

Judi 22 au dimanche 25 octobre 2020



Salon International du Patrimoine Culturel

NOS REUNIONS

BUREAU

Samedi 25 janvier

Samedi 18 avril

Samedi 4 juillet

samedi 17 octobre

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 14 mars

Samedi 30 mai

samedi 29 août

Samedi 5 décembre



23^E EDITION SUR LE THEME L'ARBRE VIE ET USAGES

CALENDRIER

JANVIER : Ouverture des inscriptions

31 MARS : Clôture des inscriptions



VIE DES REGIONS

QUELQUES PETITS RAPPELS ...

de notre Secrétaire Général - André Lacour

Unités physiques appliquées à l'électricité

Les unités fondamentales électriques du système universel

MKSA et MTSA

M = distance = 1 mètre

K = masse = 1 Kg ou T = 1 Tonne

S = temps = 1 seconde

A = intensité = 1 ampère

Unité de la puissance électrique : Watt ou KWatt

$P \text{ (Watt)} = U \text{ (Volt)} \cdot I \text{ (Ampère)}$ ou $P \text{ (KWatt)} = 1000 P \text{ (Watt)}$

Unité de l'énergie électrique : joule ou le KJoule,

$1 \text{ Joule} = P \text{ (Watt)} \cdot 1 \text{ Seconde}$ ou $1 \text{ KJoule} = P \text{ KW} \cdot 1 \text{ Seconde}$

Les unités pratiques électriques

Le WH = 1Watt.1Heure est l'énergie produite ou consommée dans une installation de puissance de 1Watt fonctionnant 1Heure.

Le KWH = 1KWatt.1Heure est l'énergie produite par une installation 1KWatt fonctionnant 1H.

Conversion des unités pratiques en unités fondamentales

$1 \text{ Watt} \cdot 1 \text{ Heure} = 3600 \text{ Joules}$; $1 \text{ KW} \cdot 1 \text{ Heure} = 3600 \text{ KJoules}$

Les unités pratiques WH et KWH ont été introduites par les producteurs d'électricité. Ils utilisent le compteur électrique qui mesure la puissance électrique et le temps de fonctionnement.

Remarque importante : on ne peut pas donner une production en KWH sans préciser le temps de fonctionnement.

Dernière Minute

De nombreuses réunions sur la priorisation ont eu lieu, les représentants des associations et de la FFAM y ont assisté, c'est un passage en force du dogme de la DEB en s'appuyant sur cette note du 30 avril 2019 qui n'a pas été publiée mais qui est appliquée. Un recours en Conseil d'Etat est en préparation pour la fin de l'année.

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.



VIE DES REGIONS

Une petite histoire pour les SMI :

Il y a un an environ, Anette Pezat, Membre Individuelle, me sollicite pour l'édition sous l'étiquette FFAM d'un livre qu'elle a écrit sur **Le Grand Moulin Fortifié du Château de Benauges** en Aquitaine. Réponse négative, elle doit trouver un moyen d'édition localement. Ce qu'elle fait. En septembre, elle me transmet un exemplaire de son livre, la grande histoire d'un moulin avec une écriture accessible aux non-initiés et surtout de bons schémas explicatifs. J'évoque cette publication avec Claudine et le président, l'idée d'une séance de dédicaces au Salon du Patrimoine International Culturel fait jour et a lieu. Un succès total et... local ! Quelques infos relayées sur notre page Facebook, la mayonnaise prend : on parle d'un vieux moulin au niveau national, il faudra juste ajouter quelques talents communicatifs de son auteure pour intéresser quelques élus locaux, fiers de voir leur patrimoine mis en valeur de cette façon et les sensibiliser à notre cause. Je vois depuis quelques années chacun de vous interpeller les poli-

tiques, les élus par le haut, je trouve cet exemple de valorisation de notre patrimoine en commençant par l'échelon local aussi intéressante.

C'est ainsi que je souhaitais encourager nos membres, nos adhérents à écrire, laisser une trace écrite de leur travail de recherche sur leur moulin, au moins juste pour ne pas oublier ce qui est souvent le travail d'une vie, la recherche historique de son moulin et celle de sa réhabilitation. Bien sûr, tout le monde n'a pas les talents nécessaires, mais coucher quelques mots sur le papier c'est déjà le début d'une transmission.

Dans un esprit différent, j'ai repris quelques informations sur le moulin troglodyte dit de la Pescalerie, dans le Lot, le long du Célé, et fait quelques photos : Jackpot ! Beaucoup de suivis (likes) et des partages. Un petit texte, quelques images suffisent à valoriser l'existant. Et vous ? Vous n'avez pas une petite histoire à raconter ?

Stéphan Durand

VOS ANIMATIONS

Le Pavillon de Manse Chantilly
7 et 8 décembre 2019
2€
Chasse au trésor
Une façon amusante de (re)découvrir le Moulin des Princes en famille
info et résa : www.pavillondemanse.com

Informations et réservations :

www.pavillondemanse.com

Village de Noël
PLAYMOBIL
SAMEDI 7
DIMANCHE 8
décembre
2019
Pavillon de Manse
34 RUE DES CASCADES
60500 CHANTILLY
Séances de conte
PLAYMOBIL
Animations ENFANTS
Vente
NEUF & OCCASION
Entrée :
2 euros
ENFANTS - 6 ANS
gratuit
Horaires et réservation
SAMEDI : 10H A 18H
DIMANCHE : 10H A 17H
www.pavillondemanse.com

Vous avez des informations à nous communiquer (réunions, animations, histoires concernant les moulins, etc.) n'hésitez pas à nous en faire part, nous en informerons les adhérents par l'intermédiaire de notre flash.

Par contre, n'attendez pas le dernier moment.